

INTERNATIONAL COUNCIL
ON MONUMENTS AND SITES

CONSEIL INTERNATIONAL DES
MONUMENTS ET DES SITES

CONSEJO INTERNACIONAL DE
MONUMENTOS Y SITIOS

ICOMOS



ÉDITORIAL

À propos de l'histoire de la construction

En janvier 2003 s'est tenu à Madrid le premier congrès international de l'Histoire de la Construction. Ce fut un franc succès, et nous y reviendrons plus loin.

Si l'Histoire de l'Art, l'Histoire de l'Architecture sont aujourd'hui des disciplines bien établies, l'Histoire de la Construction est un créneau d'étude et d'enseignement qui cherche encore à se définir, et si des contributions majeures ont été apportées dans ce domaine, même dans un passé lointain, c'est depuis moins d'un quart de siècle seulement que cette discipline tend à se structurer.

Tentons d'abord de cerner le concept d'Histoire de la Construction, tout en courant le risque d'être nécessairement incomplet.

Voisine mais distincte de l'Histoire de l'Architecture, c'est une discipline qui relève à la fois de l'Histoire des Sciences et de celle des Techniques, sujet largement multidisciplinaire s'il en est, puisqu'il touche l'Histoire des procédés constructifs et des matériaux mis en œuvre, celle des connaissances scientifiques qui soutiennent les projets, celle des hommes qui interviennent dans leur réalisation, et celle, enfin, du contexte social, politique, religieux et économique qui a influencé la manière de construire propre à chaque époque.

Présentée ici comme créneau innovant de recherche, l'Histoire de la Construction appelle quelques mots d'explication sur ses origines.

En prenant comme limite conventionnelle le cours d'Auguste Choisy à l'École des Ponts et Chaussées en 1899, les traités et manuels d'architecture et d'ingénierie offrent, jusqu'à la fin du 19^e siècle, une description détaillée des ouvrages du passé à côté des ouvrages contemporains, dans l'optique de former les nouveaux maîtres-bâisseurs.

A la fin du 19^e siècle, l'acier qui va remplacer bientôt le fer

et la fonte en construction métallique et le béton armé suivi par le béton précontraint vont rendre obsolète l'étude des anciens modes constructifs : pourquoi encore enseigner la stéréotomie, alors que le pont Adolphe à Luxembourg, avec son record de portée, est le chant de cygne des arcs en pierre? pourquoi s'intéresser encore aux assemblages complexes des charpentes en bois qui sont désormais dépassées?

Des modes constructifs qui ont fait leurs preuves depuis des millénaires sont révolus et se réduisent dès lors à n'être qu'objet de curiosité pour le touriste culturellement intéressé.

Les matériaux anciens de même que les méthodes de construction qui les exploitent et leurs théories de dimensionnement s'oublient, quand ils ne font pas l'objet de sarcasmes, voire de mépris de la part des enseignants engagés dans la voie nouvelle, et cette attitude s'observe encore de nos jours.

Parallèlement, les procédés nouveaux de construction sont encore trop récents pour que leur développement fasse l'objet d'une étude historique.

Un regain d'intérêt va se manifester dès la seconde moitié du 20^e siècle, mais en ordre dispersé.

Aujourd'hui, un nombre considérable de contributions à l'Histoire de la Construction existent déjà. Disséminées dans un éventail de publications les plus diverses, elles sont difficilement accessibles.

Ce sont aussi les acteurs mêmes de ce regain d'intérêt qui sont dispersés à travers le monde, et c'est un bien que des idées venues d'un monument mexicain ou d'un temple grec viennent féconder la réflexion d'un responsable d'un édifice gothique, et réciproquement

De plus, il ne faut pas sous-estimer la barrière de la langue.

Dans la discipline qui nous intéresse ici, les préoccupations qui viennent d'être identifiées relèvent de l'Histoire, telle qu'on l'appréhende aujourd'hui, c'est-à-dire une discipline scientifique et rigoureuse qui exerce l'esprit critique pour la connaissance du passé, avec comme objectif cette connaissance elle-même, importante en soi pour toute société dont la culture se réfère à son passé.

Cela seul suffirait à justifier l'émergence d'une Histoire de la Construction; mais à côté de cela, les retombées collatérales sont multiples, et j'en évoquerai ici quelques unes, sans classement préférentiel.

Dans une société où le temps libre s'accroît et où l'accent est mis sur le tourisme culturel, la compréhension mise à la portée du visiteur de l'intérêt constructif du patrimoine bâti qu'il rencontre n'est pas à négliger.

Si l'on conserve par exemple l'entrepôt A de notre site de Tour et Taxis à Bruxelles, qui apparaît de l'extérieur comme un hangar industriel peu séduisant, il faut expliquer au public en quoi cette structure est une réalisation unique au monde.

Pour nous, membres de l'ICOMOS, l'Histoire de la Construction est un apport inestimable à la "Bauforschung" (il n'y a pas de traduction française adéquate de ce terme), cette étude préalable du patrimoine bâti, avant même d'envisager toute intervention, qu'elle soit de simple conservation, d'anastylose, d'adaptation à une fonction nouvelle.

Pour les édifices à l'histoire constructive longue et complexe, il y aura toujours débat sinon controverse quant aux options de restauration. Comment prendre la décision appropriée sans connaître dans le détail les étapes passées de l'édifice, sans s'exposer aux critiques que l'on adresse - parfois à tort - à Viollet-le-Duc? C'est sur l'Histoire de la Construction que se fonde la décision que j'estime correcte de restituer à la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles la dorure de ses pinacles et de ses crochets, et que se fondera la décision éventuelle de rendre un jour à la cathédrale de Tournai des toitures en tuiles, en ardoises ou en plomb, selon la période prise en compte de son histoire.

Enfin, la connaissance, non spécialisée bien sûr, du passé de la construction, de ses expériences positives et négatives est nécessaire au savoir et à la culture de nos étudiants architectes et ingénieurs du génie civil, et doit faire partie inté-

grante de leur formation.

Je sais que cette opinion est loin d'être partagée par tous mes collègues de Polytechnique, l'idée qui prévaut étant qu'un tel approfondissement culturel peut s'acquérir individuellement en dehors du programme des études, au même titre que la maîtrise des langues étrangères, et qu'il ne doit pas dès lors être inclus dans le programme des cours. La comparaison me paraît boiteuse : pour ce qui concerne les langues étrangères, la nécessité rencontrée en cours de carrière s'imposera s'il y a lieu pour motiver l'apprentissage. Par contre, seule une minorité d'étudiants motivés aura conscience de l'apport indéniable que constitue une certaine connaissance du passé et des origines de la discipline que l'on pratique, et l'absence, ou pire, la suppression de cette matière dans les programmes existants, va à l'encontre de la démocratisation de l'enseignement en défavorisant les étudiants chez lesquels le milieu social d'origine n'a pas suscité l'intérêt pour la chose culturelle.

Face à la réforme effrénée des programmes que l'on constate aujourd'hui, cette digression n'était pas superflue.

L'Histoire de la Construction renferme une véritable mosaïque de centres d'intérêt que l'on peut tenter, non sans peine, de classer dans un tableau à entrées multiples ou, si l'on préfère, dans une bibliographie pourvue de mots-clés.

On pourra, par exemple, distinguer les sujets par

- l'époque de construction
 - le type d'ouvrage (bâtiment, pont, barrage, ...)
 - le matériau mis en œuvre
- et traiter de l'étude
- d'un édifice précis et de son évolution
 - d'un type de construction à une époque donnée et de son évolution
 - de l'incidence des conditions économiques et sociales sur le choix d'un projet
 - de l'apparition et du développement d'une technique constructive
 - de la carrière et de l'apport original d'un bâtisseur ou d'un scientifique marquant
 - de la genèse et de la pertinence d'une méthode de calcul, de l'évolution d'une conception de dimensionnement
 - des méthodes d'estimation de l'état structural d'une construction pour juger de sa conservation possible et des procédés applicables de restauration
 - de l'adaptabilité d'une structure ancienne à une fonction nouvelle
 - de la compréhension avec des méthodes actuelles (mesures directes par vérins plats, calcul numérique par éléments finis...) de la pérennité ou des désordres de certains ouvrages, approche dont l'apport a été riche dans de multiples cas, parmi lesquels la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles et la cathédrale de Tournai.

Les acteurs potentiels dans l'Histoire de la Construction seront aussi d'origines multiples : intervenants directs dans la construction tels qu'architectes et ingénieurs du génie civil, historiens, paléographes, historiens de l'art, historiens des sciences et des techniques, archéologues, restaurateurs et conservateurs, spécialistes divers (ingénieur en matériaux, chimiste...), économistes et sociologues bien sûr. L'énumération n'est qu'exemplative.

Et les collaborations interdisciplinaires sont utiles, nécessaires, indispensables même. Ainsi nous n'aurions pu valablement retracer l'histoire de la tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles sans la collaboration en symbiose d'une historienne paléographe capable de déchiffrer des textes manuscrits en vieux flamand, d'un architecte spécialiste des constructions médiévales et d'un ingénieur en stabilité des constructions.

Lorsqu'un créneau nouveau de recherche apparaît, il est difficile de prévoir comment il va se développer, comment il va évoluer, surtout quand il s'agit d'un domaine aussi multifacé, aussi pluridisciplinaire que celui-ci.

En tout cas, ce premier congrès international sur l'Histoire de la Construction, tenu à l'Ecole Technique Supérieure d'Architecture de Madrid en janvier dernier, a montré qu'un intérêt existe pour ces matières : malgré une publicité insuffisante, il a rassemblé 286 participants et a donné lieu à 192 communications, outre les exposés de 9 conférenciers invités. Eu égard au fait que nombre de communications comptaient plusieurs co-auteurs, ces chiffres indiquent que la grande majorité des participants étaient acteurs dans la recherche en Histoire de la Construction, et non pas auditeurs simplement intéressés.

Nous étions 13 Belges; les Espagnols (83) et les Italiens (90) confirment par leur présence nombreuse l'avance de leurs pays dans l'étude technique du patrimoine bâti, la très faible participation française (8) résulte peut-être de l'usage quasi exclusif de la langue anglaise; le dernier tiers des participants représente 15 pays répartis en Europe, Amérique (N et S), Asie et Australie.

Les trois volumes des actes (2157 pages), distribués dès l'ouverture du congrès, sont d'une rare qualité de mise en page et d'impression.

Les thèmes suggérés par l'appel des communications permettaient d'aborder un éventail de sujets le plus vaste qui soit : méthodes historiques de construction, matériaux, ana-

lyse structurale, archives et documents historiques, enseignement et futur de l'Histoire de la Construction.

A côté d'autres manifestations au thème beaucoup plus ciblé, et je pense à l'exemple précis d'un récent congrès exclusivement consacré à la restauration des cathédrales gothiques, une réunion comme celle de Madrid évoquée ici permet à des participants de formations aussi différentes que celles d'un historien et d'un ingénieur de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue; elle permet aussi à des spécialistes de périodes très différentes de s'enrichir réciproquement de leurs expériences respectives. Le caractère très général d'un tel congrès ne diminue donc en rien son intérêt.

La prochaine manifestation de ce type est déjà envisagée pour 2007, ce qui paraît un délai raisonnable. Bravo et merci aux Espagnols d'en avoir été les promoteurs.

Prof. Dr. Ir. Pierre Halleux

HOMMAGE À RENÉ PECHÈRE

Le 9 mai 2002, René Pechère nous quittait. Il laisse derrière lui une oeuvre considérable. Grand architecte de jardins, créateur de plus de 900 jardins - publics et privés en Belgique et à l'étranger - de paysages, il a amélioré nombre d'espaces urbains.

Il est à l'origine de la fondation d'associations nationales et internationales, citons l'asbl Espaces verts et Art des jardins, le comité international mixte ICOMOS-IFLA (International Federation of Landscape Architects), Jardins et Sites historiques au sein duquel son dynamisme était unanimement reconnu. Organisateur des premières visites de jardin, il fut aussi enseignant.

Théoricien, il participa à l'élaboration de la Charte de Florence, un des premiers outils méthodologiques concernant la restauration des jardins historiques.

Son ouvrage *Grammaire des Jardins* peut être considéré comme son testament d'architecte qui décrivait ainsi son art « *J'emploie énormément de haies (buis et ifs), de topiaires et d'arbres taillés. Tout cela avec des bassins d'eau. Une architecture adoucie par les végétaux. Le dessin perdure et donne du caractère.* »

Grand collectionneur, il réunit plusieurs milliers d'ouvrages consacrés à l'art des jardins. Il a légué sa bibliothèque au CIVA, elle y est désormais accessible à tout un chacun.

Un grand Monsieur nous a quittés, l'ICOMOS voulait lui rendre hommage.

Laurent GRISEL, *Les jardins de René Pechère*, éd. Fondation pour l'Architecture, Bruxelles 2003.

L'auteur passe en revue les grands moments d'existence de R. Pechère: les jardins de son enfance; les stages chez Jules Buysens, directeur des jardins de la ville de Bruxelles; ses premiers travaux à l'exposition de Bruxelles en 1935; sa rencontre avec la princesse de Ligne qui lui confie les jardins de Beloeil; ses jardins à l'exposition de Bruxelles 1958.

Sont également évoqués sa relation essentielle avec ses clients, sa conception du jardin basée sur l'art de jouer des points de vue, sa méthode originale pour définir des angles de vue, son obsession des marches, son souci de transmettre son savoir aux jeunes générations.

Le livre se termine par la présentation d'un manuscrit inédit *Les jardins du monde* qui ont nourri son imagination, notamment ceux de Firuzabad en Iran.



NOUVELLES DE NOTRE ASSOCIATION

Assemblée générale statutaire de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles

L'assemblée générale statutaire de l'Icomos Wallonie-Bruxelles s'est déroulée à Saint-Hubert le 15 mars 2003. Une participation importante d'une part, et le grand nombre de membres qui s'était fait excuser d'autre part, témoignent de l'attention apportée à cette manifestation. Plusieurs participants ont manifesté leur intérêt pour le projet de voyage à Beauvais et à Amiens. Le conseil d'administration poursuit ses contacts pour le faire aboutir, si possible au mois de septembre prochain. (voir ci-dessous).

Une visite de la cour d'honneur du quartier abbatial restauré et de la basilique a suivi les travaux de l'assemblée. Les commentaires éclairés de Marianne Francotte, architecte à la division du Patrimoine de la Région wallonne et d'Henry d'Otreppe, attaché au service des Monuments et Sites de la Région wallonne, en charge des travaux de restauration, ont été particulièrement appréciés. Le conseil d'administration les remercie chaleureusement pour leur collaboration.

Programme des prochaines activités

Le programme projeté et paru dans notre Bulletin n°11 a dû être modifié :

4 octobre 2003 : **Bruxelles**, visite des cités-jardins **Le Logis** et **Floréal** à Boitsfort sous la conduite de Guido Stegen et d'Anne van Loo.

22 novembre 2003 : **Bruxelles**, visite des **Riches Claires** et du **Béguinage** sous la conduite d'André Loits.

De plus, un voyage de deux jours en France, avec la visite des cathédrales de Beauvais et d'Amiens sous la conduite de responsables en charge de ces deux édifices, est en préparation. Les dates des 6 et 7 septembre 2003 ont été proposées.

Un courrier avec les informations précises sur le déroulement de ces activités vous sera adressé dès que possible.

LISTE DU PATRIMOINE IMMOBILIER EXCEPTIONNEL DE WALLONIE

En date du 5 septembre 2002, le Gouvernement wallon a procédé à l'actualisation de la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie, sur base des propositions émises par la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles. Cette décision fait passer de 153 à 159 le nombre de biens inscrits sur la liste. Celle-ci peut être obtenue sur simple demande à notre secrétariat.

CLASSEMENT

Le ministre ayant en charge le patrimoine a classé les deux immeubles de la place Emile Dupont 9 et 10 à Liège à la date du 27 mars 2003 (voir notre Bulletin n°11, pp. 1 et 2 et notre bulletin n°12, p. 4). Parmi les nombreuses considérations qui ont motivé cette décision, retenons : " Considérant que les immeubles constituent le dernier vestige connu en élévation des bâtiments claustraux de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques dont ils constituent l'extrémité orientale de l'aile sud du cloître ; Considérant l'intérêt archéologique de ces maisons dont le volume principal et sa charpente, en partie lambrissée, datent du 14^e siècle ; ... Considérant que le bâtiment témoigne des grandes étapes de l'évolution de l'ensemble du complexe abbatial durant les 17^e et 18^e siècles, de sa sécularisation à la fin du 18^e siècle et de l'adaptation aux modifications du tracé urbain aux 19^e et 20^e siècles ; Considérant que ces deux maisons recèlent le patrimoine civil le plus ancien connu à Liège ... ".

À la date du 24 avril 2003, Michel Daerden, ministre du Budget, du Logement, de l'Équipement et des Travaux publics, en charge du Patrimoine, a signé le décret d'expropriation pour cause d'utilité publique des emprises immobilières des immeubles classés sis place Émile Dupont 9 et 10 à Liège ; la prise de possession immédiate de cette emprise étant déclarée indispensable pour cause d'utilité publique.

On peut, dès lors, estimer que ce patrimoine est sauvé définitivement.

NOUVELLES ACQUISITIONS EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Les anciennes brasseries Wielemans-Ceuppens, avenue van Volxem à Forest.

Au printemps 2002, la Région a acquis par voie d'expropriation une partie du complexe des anciennes brasseries Wielemans-Ceuppens, notamment la tour de brassage principale, édifiée en 1930 par Adrien Blomme.

Construite entièrement en béton armé et conçue comme la vitrine commerciale de l'entreprise, la tour est un exemple accompli d'architecture industrielle moderniste.

Rachetée en 1978 par Interbrew, la brasserie ferma définitivement ses portes en 1988 et fut vendue à diverses sociétés immobilières. Le classement comme monument intervint le 20 juillet 1993. Il restait à ce moment encore quatre des huit grandes cuves en cuivre de la salle de brassage.

Devant la dégradation croissante du bien, et l'incapacité du propriétaire à mettre sur pied une opération de rénovation, la Région prit l'initiative en 1998 d'exécuter d'office des travaux de restauration et de mise en sécurité du bien.

Constatant en 2002 la défaillance du propriétaire, le gouvernement régional décida l'expropriation du bien en application de l'article 34 de l'ordonnance du 4 mars 1993 sur la conservation du patrimoine.

Le bien sera prochainement loué par bail emphytéotique à une société privée, à charge pour elle de l'aménager en centre d'art contemporain.

La chapelle Sainte-Julienne, rue de la Charité à Saint-Josse-ten-Noode.

Début 2003, la Région a acquis à l'amiable la chapelle Sainte-Julienne faisant partie de l'ancien couvent des Sœurs-Apôtres du Saint-Sacrement.

Construite en 1886 par Joris Helleputte, la chapelle est incontestablement une des œuvres les plus accomplies du style néogothique. Elle a en outre conservé l'ensemble de ses dispositions et de son mobilier d'origine.

Le bien fut classé en totalité le 30 mars 1989.

Le couvent est aujourd'hui occupé par une association caritative internationale, qui l'a acquis en 1996. L'objet social du nouveau propriétaire est évidemment fort éloigné de la conservation du patrimoine. Consciente de la valeur de ce patrimoine, consciente également qu'elle ne pourrait jamais l'occuper sans le dénaturer ni faire face aux obligations du classement, l'association propose à la Région le rachat des parties classées.

C'est aujourd'hui chose faite. La chapelle devrait accueillir d'ici quelques années le siège de la Commission régionale des Monuments et des Sites.

L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS À BRUXELLES

LES PRÉMISSES D'UNE RESTAURATION

Située à deux pas de la Grand-Place, l'église Saint-Nicolas compte parmi les plus anciens établissements de Bruxelles. Elle est citée dans les chroniques dès 1174, mais sa fondation est bien antérieure.

Sur le plan archéologique, elle est l'église la mieux conservée de la région, sans doute parce que dès 1760, son état était jugé tel que la décision fut prise de la démolir. L'argent fit heureusement défaut, mais le projet se maintint tout au long du 19^e siècle, si bien que l'église échappa aux lourdes interventions qui caractérisent les restaurations de cette période.

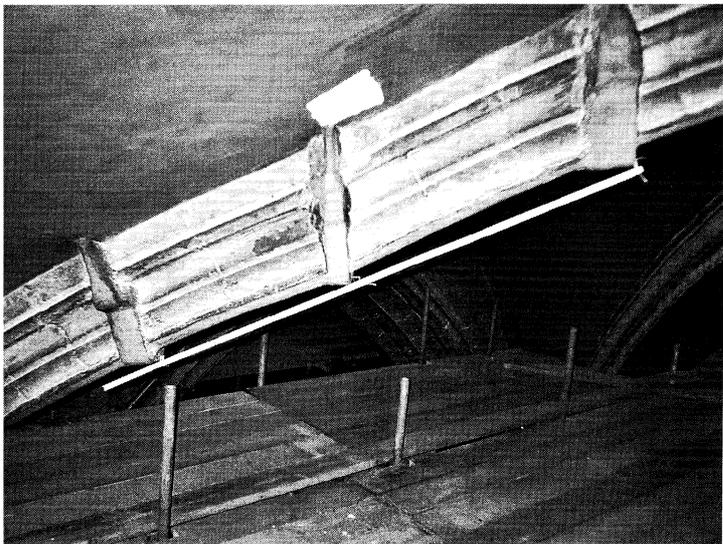
L'hypothèque ne fut levée que le 5 mars 1936 avec le classement comme monument de l'église, mais ce n'est qu'à la veille de l'Exposition Universelle de 1958 que l'on se décida enfin de rafraîchir l'édifice et de lui donner bonne figure pour accueillir les millions de visiteurs attendus. L'architecte de la Ville, Jean Rombaux, fut chargé de reconstruire une façade digne de l'édifice, la façade primitive ayant disparu dans l'effondrement de la tour ... en 1714. Pour autant, l'intervention de Rombaux n'est pas heureuse: elle mélange maladroitement modernisme et formes gothiques et fait souvent oublier que derrière ce mauvais décor se cache un des monuments les plus attachants de Bruxelles.

L'église est de plan basilical. La nef compte quatre travées - transept compris. Le chœur comportant deux travées est curieusement incliné vers le nord, la présence au sud-est de l'édifice de la petite rue au Beurre n'a en effet pas permis de le construire dans l'axe. Le bas-côté nord, plus large que le vaisseau central, est prolongé par une chapelle accolée au chœur.

La structure actuelle date pour l'essentiel du 14^e siècle et du début du 15^e. Les voûtes sont plus tardives : elles remontent sans doute à la seconde moitié du 15^e siècle et remplacent des plafonds en bois. Les corbeaux et les corniches qui servaient d'appui à ces plafonds sont encore visibles par endroits.

En 1695, le bombardement de Bruxelles par l'armée française détruisit plus de 4000 immeubles. L'église St. Nicolas fut durement touchée : la charpente brûla entièrement; les voûtes furent endommagées, mais ne s'effondrèrent pas. L'église fut restaurée. Elle reçut une nouvelle toiture, modifiée par rapport à l'originale: les bas-côtés perdirent leur rangée de pignons au profit de toitures en long. Dans la foulée des travaux, deux voûtes furent sécurisées: leurs arcs originaux présentant de sévères déformations, ils furent suspendus à la charpente à l'aide d'étriers et de tirants métalliques. Nous y reviendrons.

Les travaux étaient à peine achevés, lorsqu'en 1714 la tour flanquant la façade ouest s'effondra, entraînant la ruine de quatre croisées d'ogives, deux dans le vaisseau central, et deux dans le bas-côté nord. La tour en question n'était pas le clocher de l'église, mais une tour de défense civile. La Ville y avait installé ses cloches, raison pour laquelle elle fut parfois confondue avec le beffroi de la Ville.



Intrados : Les étriers posés sur l'arc déformé

L'église fut une nouvelle fois restaurée. La tour ne fut jamais reconstruite. Les choses en restèrent là, sans doute parce que l'on se mit à douter de la stabilité de l'édifice. Les piliers ronds, en pierre, furent doublés par de puissants massifs en briques, de section carrée.

Ensuite, pendant plus de deux siècles, la décision ayant été prise de la démolir, l'église ne fit plus l'objet de travaux importants.

Les structures originales et les pierres de parement échappèrent ainsi au zèle des restaurateurs du 19^e siècle, mais aussi les étroites petites maisons qui flanquent ses façades extérieures, remplaçant un cimetière désaffecté au 16^e siècle.

Les interventions de Rombaux, il y cinquante ans furent également peu profondes. Outre la nouvelle façade, il se limita à décaper les murs intérieurs, à stabiliser les pieds de charpentes par des renforts métalliques, à colmater les fissures et à poser des témoins sur la plupart de celles-ci (dans les combles).

Plus personne ne se soucia de l'église jusqu'à ce qu'en 1994, un fonctionnaire de la Ville, faisant une inspection technique de l'édifice, s'intéressât aux témoins posés par Rombaux. Il s'aperçut que tous les témoins avaient bougé – certains s'étant ouverts de plus de 15 mm! Les mouvements observés semblaient indiquer un départ au vide des façades nord et sud. Un moment il fut question de fermer l'église au public et de la carcanner par une structure métallique.

La raison reprit heureusement le dessus : les témoins avaient été placés quarante ans plus tôt, et personne ne s'en était jamais soucié. Il était dès lors impossible de savoir si le mouvement était ancien ou récent, ni surtout s'il était encore actif. La décision fut prise de poser des fissuromètres à "vernier" et de suivre leur évolution. On se rappela qu'entre 1972 et 1975, un chantier de métro avait ouvert une tranchée à moins de 100 mètres au nord de l'église, et celle-ci avait profondément modifié le niveau des nappes phréatiques sur de grandes distances.

Un bureau d'architectes fut désigné pour faire un bilan global de l'église et faire un projet de restauration complète. Leurs conclusions furent rapidement rassurantes: l'édifice ne bougeait plus – tout au plus pouvait-on mettre en évidence de légers mouvements saisonniers, non cumulatifs. Les massifs de fondations se sont révélés suffisants, mais établis à faible profondeur. Ceci pouvait expliquer les désordres anciens.

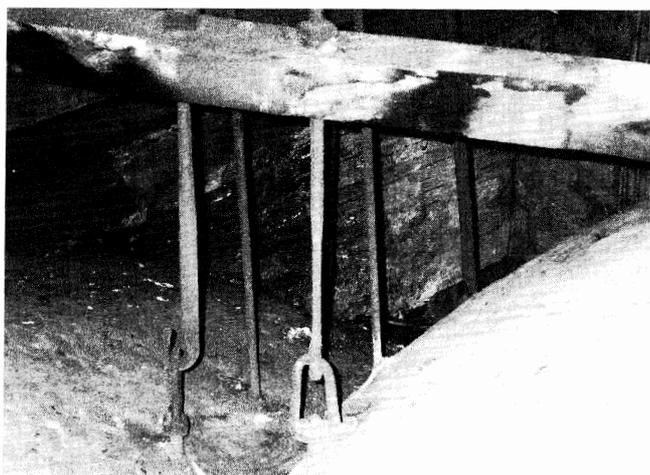
La stabilité des façades nord et sud était par contre moins avérée: leur équilibre était initialement assuré par de lourds contreforts, englobés ensuite par les maisons qui flanquent l'église. Les maisons sont très petites, et pour gagner de la place, les occupants ont, au fil des siècles et avec une belle inconscience, réduit les massifs parfois à fort peu de choses. L'angle sud-est du transept, établi à l'alignement de la petite rue au Beurre, est même totalement dépourvu de contrefort. Il n'a probablement jamais été construit du fait de la présence de la rue. Ceci explique les désordres dans la voûte sud du transept, et les travaux de mise en sécurité déjà décrits, effectués après le bombardement de 1695.

Comme il n'est guère envisageable de reconstruire les contreforts à l'intérieur des maisons, ni en plein trottoir, la décision a été prise de poser des tirants destinés à assurer la stabilité de manière définitive. Nombre de ces tirants seront posés de manière invisible, par forage au sein des massifs; d'autres seront discrets, mais apparents. Des tirants provisoires seront également placés pour permettre la restauration des pieds de charpentes et l'enlèvement des moises métalliques posés par Rombaux. Seuls les tirants indispensables à assurer un équilibre à long terme seront maintenus. Les sablières en bois seront remplacées par une poutre de ceinture en béton armé, rigide dans le plan horizontal, mais articulée dans le plan vertical.

Se pose encore le problème de l'intervention sur les voûtes déformées. Suspendre à des poutres en bois des claveaux de

Pierre supportant des voûtes en briques est une solution qui ne plait guère aux ingénieurs (figure 1 et 2). Il est donc prévu de doubler, par l'extrados, les arcs défailants par des arcs formés de claveaux de béton, et de suspendre les claveaux gothiques à ce nouvel arc par l'intermédiaire d'ancres chimiques. L'opération n'est pas sans risque et le comportement à long terme de la nouvelle combinaison n'est pas connu. La vraie question qui se pose est de savoir si une intervention est vraiment nécessaire ...

En effet, le dispositif en place a donné satisfaction depuis plus de trois siècles. En outre, les arcs défailants ne sont pas munis de tas de charge, et cette absence a certainement favorisé leur déformation. La mise en place de ces tas de charge ira certainement dans le sens d'un accroissement de la sécurité, de même que la pose des tirants et des poutres de ceintures. Enfin, un travail de fin d'étude, réalisé par un étudiant de l'ECAM, avait pour objet de modéliser une des voûtes déformées et de la calculer par la méthode des éléments finis. L'étude montre que la voûte "tient", même sans le dispositif mis en place il y a trois cents ans.



Extrados : Les tirants suspendant l'arc à la charpente

Il paraît dès lors raisonnable de ne pas intervenir sur les voûtes, et d'installer éventuellement un système de surveillance.

Ceci permettrait de conserver en place un matériel archéologique montrant comment nos ancêtres résolvait, il y a trois siècles, les problèmes de stabilité des voûtes défailantes. En réalité, seuls les étriers datent des environs de 1700. On le sait parce que le mortier utilisé pour le serrage de ceux-ci, est le même que celui utilisé pour la restauration après le bombardement. Les tirants sont filetés en tête et leur serrage est assuré par un écrou. Cette technique ne peut dater du début du 18^e siècle: il reste dès lors du travail aux archéologues pour déterminer la nature du dispositif d'origine et la date de son remplacement. Une telle étude n'a de sens que si tout reste en place ...

Le chantier a commencé il y a quelques mois. Il fera sans doute l'objet d'une prochaine chronique.

André Loits

ESPACE WALLONIE À BRUXELLES

L'Espace Wallonie a ouvert ses portes au cœur de la capitale, à deux pas de la Grand-Place.

Répartis dans deux bâtiments, l'un doté d'une façade néo-classique rue Marché aux Herbes, l'autre d'une façade néo-baroque Petite rue au Beurre, les différents espaces s'articulent autour d'une cour intérieure. La salle d'exposition et le cyber-espace sont les deux pôles d'attraction importants.

Deux expositions, réalisées par la Fondation pour l'Architecture, sont présentées jusqu'au 30 août 2003 :

Quand les Wallons inventent l'espace et *Long cours sur les canaux et rivières avec Simenon*.

Deux livres ont paru à cette occasion : *Espace Wallonie*, édité par les Archives d'Architecture Moderne (AAM) présentant l'architecture des lieux et *Technique tectonique* aux éditions Yellow Now présentant les interventions artistiques de Nicolas Kosakis et Eugène Savitzkaya.

Jours et heures d'ouverture d'Espace Wallonie : du mardi au vendredi de 11 à 18h, le samedi de 11 à 16h.

LU POUR VOUS

J.-P. DEWARRAT, R. QUINCEROT, M. WEIL, B. WOEFFRAY, *Paysages ordinaires. De la protection au projet*, coll. Architecture + Recherches, éd. Mardaga, Liège, 2003 (96 pages ill. en n. et bl., format 22 x 15 cm).

La logique de la protection, adaptée aux paysages exceptionnels, est inopérante pour les paysages ordinaires qui sont, pourtant, l'écrasante majorité. S'appuyant sur des opérations d'aménagement dans de petites localités de Suisse romande, analysant réussites et échecs, les auteurs tentent de dégager des modèles opératoires. Pour eux, il est essentiel, non pas de s'appuyer sur des considérations d'experts, mais de sensibiliser la population dans une série de réflexions sur le paysage - chemins creux, bornes, toponymes, édifices - de faire appel à la mémoire des lieux auprès des anciens ... Il sera alors possible de mettre en continuité un passé pluriséculaire et les actions d'aménagement nécessaires : plans, projets, remaniements fonciers, changements de zone, etc. Les procédures, ne soulevant pas ou peu d'opposition, se révéleront peu coûteuses en gestes d'autorité et en argent, la population impliquée et conscientisée devenant un partenaire actif et collaborant.

Prix de l'ouvrage : 12 euros.

A. DELVILLE et Ph. CHAVANNE, *L'Art nouveau en province de Liège*, éd. Du Perron, Liège, 2002 (116 pages ill. en coul. et en n. et bl., format 24 x 19 cm).

A. Delville, photographe et Ph. Chavanne, journaliste, sont allés à la rencontre de quelques-uns des beaux bâtiments Art nouveau construits en province de Liège, et plus particulièrement à Liège, Huy, Amay et Spa.

Prix de l'ouvrage : 22 euros.

Chronique de l'Archéologie wallonne, 10, 2002 (264 pages ill. en n. et bl., format 29 x 21 cm). Dans cette chronique, revue annuelle de la division du Patrimoine du ministère de la Région wallonne, sont présentées les fouilles faites en Wallonie durant l'année 2001. Au travers de ces activités recensées et décrites province par province, le lecteur peut suivre l'évolution de la recherche : appel au travail interdisciplinaire, développement de l'outil informatique, gestion de l'archéologie préventive, archivage des données de fouilles. Notons combien l'archéologie du bâti a mobilisé les équipes d'archéologues, à l'instar de ce qui se passe en Europe d'ailleurs. Cette vision globale du patrimoine bâti devrait constituer un préalable incontournable à la délivrance de tout permis d'urbanisme, à tout projet de restauration ou de réaffectation.

Prix de l'ouvrage : 9 euros. Diffusion : service des publications du ministère de la Région wallonne, D.G.A.T.L.P., rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 Jambes, fax 081 33 21 12, e-mail P.Molina@mrw.wallonie.be.

Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles 10 *L'archéométrie au service des monuments et des oeuvres d'art*.

L'expertise des monuments et des oeuvres d'art fait de plus en plus appel à des techniques dites «de laboratoire». Celles-ci fournissent aux historiens de l'art et aux archéologues des diagnostics d'état matériel et permettent de débusquer les falsifications. Lorsque les méthodes traditionnelles de l'enquête historique et archéologique s'enrichissent ainsi de l'apport des sciences exactes et des sciences de la nature pour étudier le patrimoine monumental, artistique et archéologique, on parle d'«archéométrie». C'est à cette démarche résolument interdisciplinaire qu'est consacré le présent ouvrage. Sous la direction scientifique de Dominique Allart et Patrick Hoffsummer (Université de Liège), il réunit vingt et une contributions de trente-cinq spécialistes belges et étrangers, offrant ainsi un panorama vaste et diversifié des conquêtes de l'archéométrie. Il permet d'en comprendre les enjeux, d'en jauger les acquis et d'en découvrir les progrès. Pour répondre au problème crucial de l'enregistrement des monuments et des objets, on verra que l'université de Liège a élaboré des techniques inédites de relevé optoélectronique 3D.

L'archéologie du bâtiment connaît un développement croissant, comme le montrent les recherches du Centre de

l'Histoire de l'Architecture et du Bâtiment de l'Université Catholique de Louvain, auteur de brillantes synthèses sur l'histoire de l'architecture rurale en Wallonie. et des études préalables des monuments à restaurer. Pour l'étude et la datation des bâtiments et des oeuvres en bois, la dendrochronologie constitue un outil inégalable. Plusieurs contributions témoignent du dynamisme des unités de recherche européennes (Liège, Besançon, Sheffield) dans ce secteur. Pour l'analyse des matériaux constitutifs des oeuvres d'art, l'un des défis majeurs consiste à ne laisser aucune altération visible sur les oeuvres analysées. À cette fin, les techniques les plus sophistiquées de la chimie et de la physique sont mises à contribution, comme le montrent des expériences menées à Liège, Amsterdam, Anvers, Berlin, Bruxelles, Dresde, Gand. Les analyses par faisceaux d'ions et la microspectrométrie Raman, notamment, sont particulièrement à l'honneur. Traverser la surface visible d'une peinture pour percer les secrets de sa genèse, découvrir quels pigments composaient la palette d'un enlumineur ou quelles étaient les techniques des artisans verriers du Moyen Âge, comprendre les aléas de la construction d'une cathédrale : le champ d'investigation de l'archéométrie est illimité ! L'un des objectifs - et non des moindres - consiste à renouveler la réflexion en histoire de l'art en prenant en compte les aspects matériels et pratiques de la réalisation des monuments et des oeuvres. Il s'agit de démontrer que le travail des bâtisseurs, des artistes et des artisans est porteur de sens au sein de l'histoire des sciences et des techniques, comme au sein de l'histoire culturelle, économique et sociale.

Prix de l'ouvrage : 25 euros. Diffusion : Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles, rue du Vertbois, 13c, 4000 Liège, fax 04 232 98 89, e-mail monique.durieux@cesrw.be.

Les Actes du Cours international de perfectionnement organisé au Centre international Raymond Lemaire pour la Conservation à Leuven, du 25 mai au 1er juin 1996, ont été publiés à l'occasion du 20ème anniversaire de sa création. Ed. Krista De Jonge & Koen Van Balen.

Parmi les communications (en anglais ou en français), citons celles qui concernent nos régions : J.-L. TAUPIN, *La lecture des édifices et ses conditions improbables*. P. HOFFSUMMER, *Bauforschung et dendrochronologie*. L.F. GÉNICOT, *Etat de la Bauforschung en Wallonie*. Th. COOMANS, *Le bâtiment des moines de l'ancienne abbaye cistercienne du Val-Saint-Lambert (1233-1234)*. Fr. DUPERROY ET D.DEHON, *Une étude de cas : les remparts de Binche*. J.-L. VANDEN EYNDE, *Engbien. Restauration du Jardin des Fleurs. Investigations préalables*.

Prix : 53 euros. Commande : Universitaire Pers Leuven, Blijde-Inkomstraat, 5 à 3000 Leuven, fax 016 32 53 52, e-mail universitaire.pers@upers.kuleuven.ac.be.

La 24^e revue *Villers* vient de paraître. Elle est consacrée aux fouilles et aux sources historiques relatives à la Porte de Bruxelles. Un supplément bibliographique à ce numéro répertorie tous les livres et articles de revues ou d'ouvrages collectifs parus à ce jour concernant l'abbaye, soit 867 références. Renseignements : Abbaye de Villers, rue de l'Abbaye, 55 à 1495 Villers-la-Ville, tél 071 88 09 80, fax 071 87 65 02.

ICOMOS

Wallonie - Bruxelles

Présidente :

Brigitte Libois

Secrétariat

Rue de l'Écluse, 22

6000 Charleroi

Tél 071 65 49 19

Fax 071 65 49 77

Bulletin

réalisation et contacts :

Denise Barbason

Ministère de la Région wallonne

DGATLP

Montagne Ste - Walburge, 2

4000 Liège

Tél 04 224 54 75

Fax 04 224 54 44

E-mail

D.Barbason@swing.be